

L'Archevêché est très préoccupé par la résolution constitutionnelle et, aux audiences du comité sur la constitution, il a signalé:

● (2030)

Nous, soussignés, Evêques de l'Église catholique romaine de Colombie-Britannique et du Yukon, souhaitons faire savoir que les lacunes du projet de charte canadienne des droits et des libertés nous préoccupent énormément.

Nous estimons tous que ce projet crée un déséquilibre susceptible d'être dangereux entre les droits des particuliers et ceux de la collectivité. Tandis que nous approuvons l'objectif consistant à garantir les droits des particuliers, tant ceux qui découlent du droit civil que ceux qui lui sont antérieurs, nous considérons qu'il est tout aussi indispensable de savoir en même temps garantir de manière harmonieuse les droits de la collectivité.

Dans sa forme actuelle, l'avant-projet de charte des droits nous donne l'impression qu'on ne comprend pas et qu'on n'admet pas la grande importance que les droits de la collectivité revêtent.

En cela, les évêques ont tout à fait raison et le parti libéral n'a nullement l'intention de reconnaître ces droits.

Il est une autre confession qui critique les propositions constitutionnelles. Je veux féliciter le chef de l'opposition (M. Clark) qui est parti en croisade pour éclairer les Canadiens sur les intentions du parti libéral.

M. Rossi: Ce n'est pas ce que vous avez dit il y a un ou deux soirs.

M. McKenzie: Si les Canadiens n'ont pas tout à fait compris ce dont il s'agissait au départ, maintenant ils le comprennent. Contrairement à ce qui se passait il y a quelques mois, je reçois beaucoup de courrier expliquant ce qui se passe dans notre pays sous ce gouvernement dit libéral.

Je voudrais vous lire un extrait du *Canadian Churchman*.

L'Archevêque, monseigneur Ted Scott, est convaincu que le gouvernement fédéral s'est fourvoyé avec sa constitution faite au Canada.

Le primat canadien l'a dit très clairement le mois dernier au cours d'un entretien de deux heures qu'il a eu avec les sénateurs et députés membres du comité parlementaire mixte de la constitution.

Le chef anglican a déclaré que l'action unilatérale du gouvernement fédéral n'était pas la façon idéale de traduire les aspirations des diverses régions de notre pays.

Bien entendu, cela a été mis en lumière par un certain nombre de sénateurs libéraux de l'autre endroit qui siègent depuis bien plus longtemps que beaucoup des députés présents ici ce soir qui crient et tempêtent.

Je voudrais reprendre certains propos d'un autre personnage très respecté au Manitoba, qui a déjà été premier ministre libéral de cette province. M. Douglas Campbell a été premier ministre du Manitoba pendant dix ans et il a témoigné à des audiences sur la constitution qui se sont déroulées à Winnipeg en janvier. Un article à ce sujet dit notamment ce qui suit:

Campbell accuse Trudeau de tromper les Canadiens dans ses démarches pour rapatrier la constitution.

Douglas Campbell, ancien premier ministre libéral du Manitoba, a accusé hier le premier ministre Trudeau de tromper le peuple canadien dans ses démarches en vue de rapatrier la constitution.

Ce personnage très respecté, qui est membre du parti libéral depuis une soixantaine d'années, a affirmé que le premier ministre trompait le peuple canadien. D'autres libéraux éminents à l'autre endroit affirment que le premier ministre a perdu la raison. Dieu merci, il reste encore quelques libéraux pour s'opposer à ce projet ridicule. M. Campbell déclarait ainsi:

La constitution

«Je ne pense pas que M. Trudeau ait donné au public les renseignements auxquels il a droit», a déclaré M. Campbell au comité législatif lors d'audiences publiques sur la réforme constitutionnelle.

M. Campbell, qui a été premier ministre provincial de 1948 à 1958, a condamné la politique de bilinguisme, la déclaration des droits, la formule d'amendement et la hâte du gouvernement fédéral.

Il a exhorté le gouvernement manitobain «à employer tous les moyens juridiques à sa disposition» pour faire obstacle à la mesure unilatérale proposée par le gouvernement fédéral.

M. Campbell a déclaré que Trudeau avait «manqué de franchise»...

M. Campbell est très poli.

M. Rossi: C'est une chose que vous n'êtes pas.

M. McKenzie:

... en laissant entendre que les provinces avaient retardé le rapatriement de la constitution.

«M. Trudeau a sous-entendu que les provinces avaient retardé le rapatriement d'une façon quelconque», a déclaré M. Campbell.

«Ce qui a toujours retardé le rapatriement, c'est la question de savoir comment modifier la constitution une fois qu'elle sera rapatriée.»

Campbell a dit que le gouvernement fédéral a oublié que, par le passé, les provinces et le gouvernement national s'étaient mis d'accord avant qu'on apporte des changements à la constitution.

A cette époque, les premiers ministres provinciaux se réunissaient régulièrement avec le premier ministre fédéral et ils discutaient des questions qui les intéressaient de façon approfondie. On ne les obligeait pas à accepter des mesures contre leur gré. M. Campbell veut parler de l'époque où nous accomplissons des progrès et où le Canada était dirigé par un gouvernement responsable. M. Campbell a déclaré ensuite:

«Ce n'est que depuis l'entrée en scène de Trudeau que l'unanimité a semblé rompue», a-t-il déclaré.

Le gouvernement fédéral a également déclaré que ceux qui s'opposent à ce qu'une charte des droits figure dans la constitution s'opposent aux droits de la personne, a dit Campbell.

En fait, une charte des droits saperait les principes démocratiques, a-t-il déclaré devant le comité.

«La constitution ne doit pas servir à légiférer.»

Campbell a ajouté que les tentatives de Trudeau pour imposer le bilinguisme par la loi ont suscité des mouvements d'opposition envers la communauté francophone dans l'Ouest.

«Je pense que le programme a été trop mis en avant», a-t-il déclaré.

Il est agréable d'entendre des libéraux très en vue s'exprimer ainsi, en particulier ceux qui siègent actuellement à l'autre endroit.

J'aimerais conclure en lisant les opinions d'un grand historien de Winnipeg, un dénommé Eric Wells, ancien rédacteur du *Tribune* de Winnipeg et radiodiffuseur qui a examiné les problèmes canadiens pendant de nombreuses années. Je lirai simplement les remarques qu'il a faites au poste de radio CJOB le 6 février dernier. Voici ce qu'il a déclaré:

Les Parlements britannique et canadien vont se heurter de plein fouet, et nous approchons du moment fatidique: la fin de nos rapports avec le Royaume-Uni.

Ce qui a commencé par une modification constitutionnelle mineure que voulait apporter le Parlement canadien a dégénéré en conflit majeur, et il semble impossible d'échapper aux conséquences.

A moins—à moins que le Canada ne retire sa demande, à savoir l'adoption par le Parlement britannique d'une charte canadienne des droits, ou à moins que les parlementaires britanniques ne cèdent et se plient aux exigences d'Ottawa.

Étant donné les menaces formulées par le premier ministre, M. Trudeau, il ne retirera pas sa demande, et nous ne devons pas davantage espérer que les parlementaires britanniques, qui ont résisté au droit divin des rois, abandonnent ce principe aux politiciens divins d'Ottawa.